

Présidence de M^{me} Myriam Tétaz, présidente

Membres absents excusés : Marie Deveaud ; Aline Gabus ; Xavier de Haller ; Stéphanie Pache ; Denis Pache ; Jacques Pernet ; Blaise Michel Pitton ; Vincent Rossi ; Elena Torriani.

Membres absents non excusés : Sylvie Favre ; Francis Pittet.

| | |
|-----------------------------|-----|
| Membres présents | 89 |
| Membres absents excusés | 9 |
| Membres absents non excusés | 2 |
| Effectif actuel | 100 |

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Communications
municipales**

- 2 juin 2008 : Réponse de la Municipalité à la résolution de M. Ostermann du 22 avril 2008 suite à la réponse à son interpellation intitulée « au sujet de l'éclairage public le long de la route de Berne au Chalet-à-Gobet ».
- 2 juin 2008 : Réponse de la Municipalité à la question N° 58 de M. Claude-Alain Voiblet intitulée « avec les beaux jours, l'aventure de la maison de paille sera-t-elle de nouveau au programme de la politique lausannoise... »
- 2 juin 2008 : Réponse de la Municipalité à la question N° 59 de M. Jacques Pernet intitulée « Discorde autour du futur centre de congrès EPFL ».
- 4 juin 2008 : Fondation de l'Espace des Inventions (FEDI) - Nomination au sein du Conseil de Fondation.

Lettre

de la Municipalité (13 juin 2008) demandant l'urgence pour les points suivants :

- R35 : Rapport-préavis 2008/8 (Attribution de subventions dans le domaine sportif – Nouveau volet : sport phare, aide aux clubs, au sport féminin et aux sportifs d'élite lausannois – Réponse à la motion de M. Alain Bron).
- R41 : Préavis 2008/7 (Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires ; 4^e étape et éléments de planification du parc immobilier destiné à la scolarité obligatoire. Demande de crédit d'ouvrage).
- R42 : Préavis 2008/13 (Demande de crédits complémentaires pour les crédits de rénovation et d'extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics et du réseau de distribution d'eau de la Direction des travaux relatifs à l'exercice 2008).

- R44 : Préavis 2008/18 (Société coopérative Cité-Derrière. Projet de construction de quatre bâtiments comprenant au total 63 logements, ...)

Pétitions
Dépôts

Pétition de M. Pierre-Henri Loup et consorts (238 signatures) « demandant aux Autorités lausannoises un contrôle systématique de la vitesse dans le village de Montheron et une limitation de la vitesse à 60 km/h sur le tronçon de la route Cugy-Montheron ».

Pétition de M^{me} Lisane Lavanchy Bräm et consorts (75 signatures) : « Parents lausannois en colère. Pénurie de crèches ».

Ces pétitions sont transmises à la Commission permanente des pétitions.

Motion
Dépôt

de M. Gilles Meystre (LE) : « Pour un PALM culturel ! ».

Postulat
Dépôt

de M. Jean-Charles Bettens (SOC) : « Pour une piscine de Bellerive chauffée ».

Postulat
Dépôt

de la Commission permanente de gestion, représentée par M^{me} Sylvianne Bergmann (les Verts) : « Pour une meilleure équité dans la prise en charge des plans partiels d'affectation ».

Postulat
Dépôt

de M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) : « Pour que le site internet *lausanne.ch* s'enrichisse de lettres d'information ».

Interpellation
Dépôt

de M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) : « Clochette, Vivarium et réseau 08... ».

Interpellation
Dépôt

de M^{me} Françoise Longchamp (LE) et consorts : « Chauderon : supérette de la coke ».

L'urgence est demandée pour cette interpellation.

Questions orales

I. M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique et Sports.

II. M^{me} Nicole Grin (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique et Sports.

III. M. David Payot (AGT) ; M. Olivier Français, directeur des Travaux.

IV. M^{me} Andrea Eggli (AGT) ; M. Olivier Français, directeur des Travaux.

**Bureaux de
dépouillement**

La présidente désigne les membres des Bureaux de dépouillement pour les élections du Bureau 2008-2009. Ceux-ci fonctionneront en alternance pour les différentes élections : Bureau I : M. Philippe Clivaz, (SOC) président ; M. Jean-Louis Blanc (LE) ; M^{me} Sylvie Freymond (les Verts) ; M. Luc Chessex (AGT) ; M^{me} Sandrine Junod (UDC). Bureau II : M. Axel Marion (LE) président ; M. Stéphane Michel (SOC) ; M. André Gebhardt (les Verts) ; M^{me} Evelyne Knecht (AGT) ; M^{me} Esther Saugeon (UDC).

**Election du
Bureau 2008-2009
Président**

Il est procédé à l'élection du président du Conseil pour 2008-2009

Au nom du groupe des Verts, M. Giampiero Trezzini présente la candidature de M. Claude Bonnard.

Bulletins rentrés : **77** ; blancs : **7** ; nuls : **0**.

Bulletins valables : **77** ; majorité absolue : **39**.

M. Claude Bonnard est élu président du Conseil pour 2008-2009 par 63 suffrages.

Obtiennent des voix : Sylvianne Bergmann (2), Gilles Meystre (1), Yves Ferrari (1), Natacha Litzistorf (1), Ulrich Doepper (1), Axel Marion (1) (*total des voix éparses* : 7).

**Premier vice-
président**

**Il est procédé à l'élection du premier vice-président du Conseil
pour 2008-2009**

Au nom du groupe LausannEnsemble, M^{me} Marlène Bérard présente la candidature de M. Yves-André Cavin.

Bulletins rentrés : **88** ; blancs : **12** ; nuls : **1**.

Bulletins valables : **87** ; majorité absolue : **44**.

M. Yves-André Cavin est élu premier vice-président du Conseil pour 2008-2009 par 68 suffrages.

Obtiennent des voix : Alain Hubler (2), Thérèse de Meuron (2), Gilles Meystre (1) ; Serge Segura (1), Axel Marion (1) (*total des voix éparses* : 7).

Second vice-
président

**Il est procédé à l'élection du second vice-président du Conseil
pour 2008-2009**

Au nom du groupe socialiste, M^{me} Solange Peters présente la candidature de M. Roland Rapaz.

Bulletins rentrés : **87** ; blancs : **10** ; nuls : **0**.
Bulletins valables : **87** ; majorité absolue : **44**.

**M. Roland Rapaz est élu second vice-président du Conseil pour 2008-2009
par 67 suffrages.**

Obtiennent des voix : Gilles Meystre (4), Solange Peters (1), Blaise Michel Pitton (1), Jean-Charles Bettens (1), Evelyne Knecht (1), Philippe Mivelaz (1), Serge Segura (1) (*total des voix éparses* : 10).

Scrutateurs

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste,
de deux scrutateurs pour 2008-2009**

Au nom du groupe socialiste, M^{me} Solange Peters présente la candidature de M. Blaise Michel Pitton.

Au nom du groupe LausannEnsemble, M^{me} Marlène Bérard présente la candidature de M^{me} Graziella Schaller.

Bulletins rentrés : **89** ; blancs : **2** ; nuls : **0**.
Bulletins valables : **89** ; majorité absolue : **45**.

**M. Blaise Michel Pitton est élu scrutateur par 81 suffrages.
M^{me} Graziella Schaller est élue scrutatrice par 68 suffrages.**

Obtiennent des voix : Diane Gilliard (1), Axel Marion (1), Gilles Meystre (1), Serge Segura (1) (*total des voix éparses* : 4).

Scrutateurs
suppléants

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste,
de deux scrutateurs suppléants pour 2008-2009**

Au nom du groupe A Gauche Toute !, M. Alain Hubler présente la candidature de M. Luc Chessex.

Au nom du groupe UDC, M. Jean-Luc Chollet présente la candidature de M^{me} Sandrine Junod.

Bulletins rentrés : **88** ; blancs : **2** ; nuls : **0**.
Bulletins valables : **88** ; majorité absolue : **45**.

**M^{me} Sandrine Junod est élue scrutatrice suppléante par 68 suffrages.
M. Luc Chessex est élu scrutateur suppléant par 68 suffrages.**

Obtiennent des voix : Alain Hubler (2), Gilles Meystre (2), David Payot (2), Jean-Louis Blanc (1), Jean-Luc Chollet (1), Jean-Michel Dolivo (1), Andrea Eggli (1), Guy-Pascal Gaudard (1), Albert Graf (1) (*total des voix éparses: 14*).

Le Bureau du Conseil communal pour 2008-2009

est composé comme il suit :

| | | | |
|--------------------------|---------------|----------|------------------|
| Président : | Claude | BONNARD | Les Verts |
| Scrutateurs : | Blaise Michel | PITTON | Socialiste |
| | Graziella | SCHALLER | LausannEnsemble |
| Premier vice-président : | Yves-André | CAVIN | LausannEnsemble |
| Second vice-président : | Roland | RAPAZ | Socialiste |
| Scrutateurs suppléants : | Luc | CHESSEX | A Gauche Toute ! |
| | Sandrine | JUNOD | UDC |

**Rapport s/r-préavis
N° 2008/8**

« Attribution de subventions dans le domaine sportif »

Nouveau volet « Sport phare »

Aides aux clubs, au sport féminin et aux sportifs d'élite lausannois

Réponse à la motion de M. Alain Bron

Rapporteur : M. Alain Hubler (AGT)

Discussion

Claude Mettraux (LE) ; Roland Ostermann (les Verts) ; François Huguenet (les Verts) ; Marc Vuilleumier, directeur de Police et Sports ; Alain Hubler, rapporteur (AGT).

Votes

Le Conseil, avec quelques abstentions et sans opposition, **accepte** la première conclusion.

Le Conseil, avec quelques abstentions et sans opposition, **accepte** la deuxième conclusion.

Le Conseil **accepte** la troisième conclusion (nouvelle) à l'unanimité, **soit, décide** :

1. d'allouer à la Municipalité, sur le budget de fonctionnement de 2008, un crédit spécial de Fr. 350'000.–, destiné à apporter un soutien financier au sport d'élite lausannois, montant à inscrire sous la rubrique 2101.365.0 « aides sportives – subventions versées à des institutions » du budget de la Direction de la sécurité publique et des sports ;

2. d'accepter la réponse de la Municipalité à la motion de M. Alain Bron, intitulée « pour la définition d'institutions sportives phares » ;
3. de demander à la Municipalité un rapport évaluant l'impact du rapport-préavis N° 2008/8 à fin 2010 et notamment l'adéquation des moyens financiers alloués.

**Rapport s/préavis
N° 2008/7**

**Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires, 4^e étape,
et éléments de planification du parc immobilier
destiné à la scolarité obligatoire**

Demande de crédit d'ouvrage

Rapportrice : M^{me} Sylvianne Bergmann (les Verts)

Discussion

Chapitres 2 à 6 : la discussion n'est pas demandée.

Chapitre 7 : Nicole Graber (les Verts) ; Oscar Tosato directeur d'Enfance, Jeunesse et Education ; Giampiero Trezzini (les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Education.

Chapitre 8 : la discussion n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil **accepte** à l'unanimité les conclusions de la commission, **soit, décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 25'500'000.-, destiné à la quatrième étape des travaux d'assainissement du parc immobilier scolaire, montant reparti comme suit :
 - a) Fr. 24'200'000.- pour les travaux liés aux bâtiments,
 - b) Fr. 1'300'000.- pour l'acquisition du mobilier et des équipements ;
2. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus par la rubrique 5800.331 du budget du Service des écoles primaires et secondaires à raison de
 - a) Fr. 1'613'000.- pour les travaux liés aux bâtiments,
 - b) Fr. 130'000.- pour l'acquisition du mobilier et des équipements ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits figurant sous chiffre 1 ;
4. de balancer le compte d'attente ouvert 5800.581.584 pour couvrir les frais d'étude par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 1 ci-dessus.

**Rapport s/préavis
N° 2008/13**

**Demande de crédits complémentaires pour les crédits de rénovation
et d'extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics
et du réseau de distribution d'eau de la Direction des travaux
relatifs à l'exercice 2008**

Rapportrice de la Commission des finances : M^{me} Claude Grin (les Verts)

Discussion

Claude Grin, rapportrice (les Verts).

Vote

Le Conseil **accepte** à l'unanimité les conclusions de la Commission, **soit, décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 1'150'000.–, somme à porter en augmentation du crédit-cadre annuel 2008 destiné à la rénovation et à l'extension de la voirie ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 à raison de Fr. 230'000.– par la rubrique 4201.331 du Service des routes et de la mobilité, les intérêts figurant sous la rubrique 4201.290 ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 330'000.–, somme à porter en augmentation du crédit-cadre annuel 2008 destiné à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics pour la réalisation de travaux d'extension du réseau séparatif ;
4. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 3 à raison de Fr. 66'000.– par la rubrique 4602.331 du Service d'assainissement, les intérêts figurant sous la rubrique 4602.390 ;
5. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 820'000.–, somme à porter en augmentation du crédit-cadre annuel 2008 destiné à la rénovation et à l'extension du réseau de distribution d'eau potable ;
6. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 5 à raison de Fr. 164'000.– par la rubrique 4700.331 d'**eauservice**, les intérêts figurant sous la rubrique 4700.390 ;
7. de porter, en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 5, les subventions qui pourraient être accordées à **eauservice** par l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels.

**Rapport s/préavis
N° 2008/18**

Société coopérative Cité-Derrière

**Projet de construction de quatre bâtiments, comprenant au total
63 logements, un APEMS et un parking souterrain de 55 places,
sis à l'avenue Victor-Ruffy 57-59-61-63**

Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie

Octroi d'un cautionnement solidaire

Octroi d'une subvention du Fonds communal pour le développement durable

Rapporteur : M. Yves Ferrari (les Verts)

Discussion générale

Yves Ferrari, rapporteur (les Verts) ; David Payot (AGT) ; Guy-Pascal Gaudard (LE).

**Discussion chapitre
par chapitre**

Chapitres 2-5 : la discussion n'est pas demandée.

Chapitre 5 : Françoise Longchamp (LE) ; Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Education ; Françoise Longchamp (LE).

Chapitres 6-9 : la discussion n'est pas demandée

Chapitre 10 : Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine ; Cédric Fracheboud (UDC) ; Laurent Guidetti (SOC) ; Giampiero Trezzini (les Verts) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Silvia Zamora directrice de Culture, Logement et Patrimoine ; Marc-Olivier Buffat (LE) ; Claire Attinger (SOC) ; Françoise Longchamp (LE) ; Laurent Guidetti (SOC).

Chapitre 11 : Roland Ostermann (les Verts).

Vote du DDP

Les Articles 1-25 du droit distinct et permanent de superficie sont acceptés à l'unanimité.

Vote des conclusions

Le Conseil **accepte** la conclusion N° 1 avec deux avis contraires et quelques abstentions.

Le Conseil **accepte** la conclusion N° 2 avec un avis contraire et quelques abstentions.

Le Conseil **accepte** la conclusion N° 3 avec deux avis contraires et quelques abstentions.

**Amendement
Dépôt**

M. Jean-Michel Dolivo (AGT) dépose un amendement à la conclusion N° 4. Il propose la **suppression de la fin de la phrase de la conclusion N° 4** : « tout en participant à maintenir des loyers accessibles au plus grand nombre »

**Amendement
Discussion**

Laurent Guidetti (SOC).

**Amendement
Vote**

Le Conseil **refuse** par une nette majorité l'amendement de M. Jean-Michel Dolivo (AGT).

Vote des conclusions (fin)

Le Conseil **accepte** la conclusion N° 4 avec quelques avis contraires et quelques abstentions.

Le Conseil **accepte** la conclusion N° 5 sans avis contraires et quelques abstentions, **soit, décide** :

1. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie grevant une surface d'environ 4'718 m² de la parcelle n° 20'441 sise à l'avenue de la Sallaz et à l'avenue Victor-Ruffy, en faveur de la Société coopérative Cité-Derrière, pour la construction de 63 logements et d'un centre d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), totalisant une surface habitable d'environ 5'937 m², aux conditions figurant dans le préavis n° 2008/18 de la Municipalité du 16 avril 2008 ;
2. d'autoriser la Municipalité à constituer plusieurs droits distincts et permanents de superficie à partir du droit mentionné sous chiffre 1 grevant en totalité la même surface, aux mêmes conditions et avec la même redevance totale.

3. d'autoriser la Municipalité à garantir, au nom de la Commune de Lausanne, l'emprunt hypothécaire par un cautionnement solidaire équivalant à 30% du coût de construction de l'immeuble C, dédié à la location, déduction faite de la valeur du terrain, soit au maximum un montant de Fr. 1'986'000.–, ceci conformément aux dispositions de l'article 496 du Code des obligations ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer, par prélèvement sur le Fonds communal pour le développement durable, la somme de Fr. 330'000.– qui sera affectée en intégralité au seul bâtiment destiné à la location et qui permettra de couvrir une partie des surcoûts occasionnés par l'association « dalles bois / ventilation double flux », tout en participant à maintenir des loyers accessibles au plus grand nombre ;
5. de liquider le compte d'attente ouvert, par décision de la Commission des finances le 17 mai 2006, à hauteur de Fr. 350'000.– pour garantir les frais d'étude du projet en cas de son non-aboutissement par le refus du permis de construire.

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

La présidente :

Le secrétaire de séance :

.....

.....

Les scrutateurs :

.....

.....